

Invitation à la 34^e assemblée générale ordinaire de la SBAV/FSA

Samedi 14. Mars 2025

Hôtel-Restaurant de l'Escale à Givisiez
Rte de Belfaux 3, 1762 Givisiez

Nous avons le plaisir de t'inviter à l'assemblée générale. Le programme cadre détaillé et l'inscription sont disponibles sur le site web :

<https://sbav.ch/fr/federation-fsa/assemblee-generale/>

L'assemblée générale se tiendra dans la grande salle du restaurant :

Apd 09:00:

Check-in, Meet & Greet

09:00

Accueil et informations sur le programme des équipes

09:15:

Assemblée générale ordinaire de la FSA

avec les points suivants à l'ordre du jour :

1. Formalités

Rapports de vote, tenue du procès-verbal, ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2025 du 22.03.2025 (ANNEXE 1)

Proposition du comité: approuver le procès-verbal

3. Approbation du rapport annuel 2025 du président (ANNEXE 2)

Proposition du comité: approuver le rapport annuel

4. Rapport de l'organe de révision (ANNEXE 3) et approbation des comptes annuels 2025 (ANNEXE 4)

Proposition du comité: approuver les comptes annuels

5. Décharge au comité

Proposition du comité: d'accorder la décharge au comité

6. Approbation des objectifs de l'association 2026 (ANNEXE 5)

Proposition du comité: approuver les objectifs de l'association

7. Approbation du budget 2026 (ANNEXE 6)

Proposition du comité: approuver le budget

8. Fixation des cotisations annuelles

Proposition du comité: La cotisation annuelle doit être maintenue à son niveau actuel (cotisation de membre de la FSA : CHF 95.00 ; cotisation de membre de l'Aéro-Club : CHF 80.00 ; cotisation de membre donateur : à partir de CHF 50.00)

9. Élections des membres du comité

Balthasar Wicki a quitté son poste au sein du comité directeur à la fin de l'année 2025. Aucun remplaçant n'a encore été désigné pour le moment. Proposition du comité directeur : le renouvellement du mandat de Cédric Gauch et René Schoop en tant que membres du comité directeur, ainsi que le renouvellement du mandat des vérificateurs René Erni, Walter T. Vogel et Michael Rohn doivent être acceptés.

10. Mutations de l'effectif des membres

11. Information sur les activités actuelles et prévues

12. Demandes et plaintes

13. Divers

env. 11:15:

Fin de l'assemblée générale ordinaire

Pour des raisons pratiques (programme-cadre et restauration), une **inscription** est nécessaire **jusqu'au 28 février 2026** à l'adresse www.sbav.ch. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire uniquement à l'AG. Tous les documents relatifs à l'AG seront mis en ligne sur www.sbav.ch. Les demandes concernant l'ordre du jour peuvent être adressées à pascal.witpraechtiger@sbav.ch jusqu'au 20 février 2026. Nous nous réjouissons de votre précieuse participation!

Nous remercions le Groupe des Aérostiéristes de Fribourg-GAF pour l'organisation du lieu de l'assemblée générale 2026 et pour le programme-cadre.

Salutations cordiales

Pascal Witprächtiger
Président

Langue de réalisation

L'AG se déroulera en principe en allemand. Tous les documents de l'AG seront également disponibles en français. Avec l'aide de Felix Gerber, nous assurerons la traduction pendant l'AG.